

# PROJET collège M. Berthelot Bègles « Un jardin-Oasis »

**Asso SemoPerma**

*Graine d'action en permaculture*



Date : 07/06/2021

Les porteuses du projet :

**Mme Lartigues pour le collège Marcellin Berthelot de Bègles**

**Mme Fredj pour Asso SemoPerma**

## CONTEXTE

Le collège Marcellin Berthelot de Bègles est situé en zone urbaine. Il dispose, le long du réfectoire, d'un terrain de 150m<sup>2</sup> enherbé et sur lequel quelques arbustes sont implantés, ainsi qu'un coin détente. Ce terrain est abrité des vents d'ouest par le bâtiment du réfectoire. La toiture du réfectoire est reliée à une gouttière apparente. Le terrain est clôturé, un premier composteur et une haie sont déjà sur place.

La classe d'accueil (élèves allophones) du collège et sa professeur Mme Lartigues seront les référentes du projet.

Compte-tenu du fait que le tri sélectif des déchets compostables n'a pas encore été mis en place, nous voici prêt à relever un défi pour limiter le gaspillage alimentaire en favorisant le développement de la biodiversité en milieu urbain. Cette collaboration s'envisage dans un contexte politique favorable aux projets de transition écologique.

## DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

Asso SemoPerma a pour vocation la promotion de la Permaculture par tous les moyens à disposition. Nous proposons d'accompagner vos équipes et vos élèves sur la création d'un écosystème sur 70m<sup>2</sup>.

Celui-ci prendrait la forme d'un jardin fruitier (arbres et arbustes à baies comestibles), et potager sur 50m<sup>2</sup>, nourri par les déchets de cuisine compostés, et abreuvé par l'eau de pluie du toit du réfectoire, récupérée dans une cuve.

L'implantation coordonnée de ces systèmes permettrait de rassembler les élèves et les adultes de l'établissement autour de ce projet collaboratif aux enjeux citoyens actuels et nécessaires.

## OBJECTIFS

1. **Trier** pour limiter le gaspillage alimentaire en valorisant les déchets.
2. **Créer une dynamique** autour d'un projet commun en utilisant et valorisant les compétences et les savoirs de chacun, et en **créant du lien** entre élèves allophones, élèves d'autres classes et adultes de l'établissement.
3. **Permettre** aux élèves de mobiliser leur goût de **l'apprentissage par l'action constructive**, collaborative, utile, agréable et mesurable, et comprendre le fonctionnement d'un écosystème.

## TEMPORALITÉ

**Projet sur 10 mois en 2 phases :**

- ☐ **Phase 1 (de Sept à Déc 2021)** : Présentation du projet, conception des plans, semis légumineuse, préparation zones de cultures, installation des composteurs, hôtels à insectes et de la cuve, organisation du tri sélectif au self, plantation des fruitiers et arbustes.
- ☐ **Phase 2 (de Fév à Juin 2022)** : Plantations annuelles, récoltes et fiesta !

*Par la suite, on pourrait imaginer un accompagnement plus espacé, sur 2 années supplémentaires, pour aider à la pérennisation du projet, par exemple :*

*Année 2 : Phase d'observation (critique constructive, amélioration)*

*Année 3 : Phase de projection (« lâcher la main » ou agrandir le projet)*

## MOYENS

- **Humains** : - Compétences internes (Professeure de Français, agent de maintenance, agents de service...)  
- Asso SemoPerma (coordonne la mise en place des objectifs)  
- Les élèves
- **Logistiques** : - Matériaux et outils présents sur place  
- Terrain de 150m<sup>2</sup> à disposition  
- Toiture à proximité pour l'eau de pluie  
- Composteurs (Mairie ou Bordeaux-métropole)
- **Financiers** : - Cuve récupération d'eau et collecteur à raccorder  
- matériaux pour délimiter les zones de culture  
- Financer la création du design, les interventions et l'accompagnement de l'association  
- Achat de plantes (fruitières et vivaces)

## EVALUATION

1. Constater l'évolution de la quantité de déchets jetée au « tout-venant » (mesure : pesée, volume ?)
2. Apprécier le nombre de personnes investies dans ce projet
3. Apprécier le ressenti des élèves et du personnel, ayant travaillé sur la mise en place et le suivi de ce projet

## ORGANISATION DES SÉANCES :

**12 interventions d'Asso SemoPerma, surplace, réparties et adaptées aux besoins de la mise en œuvre du projet, tout au long de ces 10 mois.**